



Sicherheitsverbund Schweiz  
Réseau national de sécurité  
Rete integrata Svizzera per la sicurezza

## Rapport annuel 2017

---

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Événements du RNS en 2017.....</b>	<b>3</b>
1.1	Conférence.....	3
1.2	Réunion d'information du RNS .....	3
1.3	Cyber-landsgemeinde .....	3
<b>2</b>	<b>Domaines d'activités / Agenda du RNS.....</b>	<b>3</b>
2.1	Thèmes nécessitant un encadrement actif (thèmes A) .....	4
2.1.1	<i>Mise en œuvre de la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques.....</i>	<i>4</i>
2.1.2	<i>Planification de l'exercice du Réseau national de sécurité 2019 (ERNS 19) .....</i>	<i>4</i>
2.1.3	<i>Terminologie relative à la politique de sécurité .....</i>	<i>4</i>
2.1.4	<i>Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.....</i>	<i>5</i>
2.1.5	<i>Engagement de l'armée en appui aux autorités civiles pour la protection des représentations étrangères .....</i>	<i>5</i>
2.1.6	<i>Concept relatif à la sécurité des minorités nécessitant une protection particulière .....</i>	<i>5</i>
2.1.7	<i>Mise en œuvre de la stratégie de protection NBC pour la Suisse .....</i>	<i>6</i>
2.2	Thèmes nécessitant la surveillance de la plateforme opérative ou du délégué (thèmes B) .....	6
2.2.1	<i>Domaine informatique.....</i>	<i>6</i>
2.2.2	<i>Surveillance des recommandations de l'ERNS 14.....</i>	<i>6</i>
2.2.3	<i>Convention administrative CCDJP/DDPS/ISP.....</i>	<i>6</i>
2.3	Participation du délégué du RNS à d'autres comités et projets .....	6
<b>3</b>	<b>Décompte final 2017 .....</b>	<b>7</b>
3.1	Rapport de révision 2017 .....	7
3.2	Budget 2018.....	7
<b>4</b>	<b>Perspectives 2018.....</b>	<b>7</b>
4.1	Mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent .....	7
4.2	Protection des ambassades .....	7
4.3	Exercice du Réseau national de sécurité ERNS 19 .....	8
4.4	Stratégie nationale de protection contre les cyberrisques SNPC II .....	8
4.5	Analyse des forces de sécurité.....	8

## **1 Événements du RNS en 2017**

### **1.1 Conférence**

La troisième conférence du Réseau national de sécurité (RNS) s'est tenue le 4 mai 2017 à Safenwil, en présence de 380 personnes, sous le titre évocateur : « La sécurité dans le cyberspace – où se situe la Suisse ? » Cette manifestation appréciée est importante pour nouer des contacts dans le domaine de la politique de sécurité.

### **1.2 Réunion d'information du RNS**

La deuxième réunion d'information du RNS a eu lieu le 25 octobre 2017. L'objectif de ces réunions est d'informer les invités, qui occupent des postes à responsabilités dans les domaines liés à la sécurité, sur les affaires en cours. La réunion d'information remplace les deux séances annuelles du comité de pilotage élargi, dissous le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **1.3 Cyber-landsgemeinde**

La cyber-landsgemeinde s'est tenue le 5 avril 2017, au Stade de Suisse, à Berne, réunissant des représentants de la Confédération, des cantons, des infrastructures critiques et d'autres partenaires du RNS dans le domaine de la cybersécurité. En plus de transmettre des informations sur l'état des travaux du RNS dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection contre les cyberrisques (SNPC) avec les cantons, la cyber-landsgemeinde est aussi l'occasion de renforcer la collaboration et les réseaux entre les acteurs et de recueillir les suggestions des participants en ce qui concerne les projets.

## **2 Domaines d'activités / Agenda du RNS**

L'agenda 2017+ du RNS a été adopté le 10 février 2017 par la plateforme politique. Un thème est inscrit dans l'agenda lorsqu'un besoin de coordination apparaît entre la Confédération et les cantons, lorsqu'il est pertinent pour la majorité des acteurs du RNS ou revêt une dimension politique stratégique. Un thème A concerne une thématique qui est importante pour le RNS et qui nécessite une attention et un encadrement particuliers. Un thème B remplit les critères et requiert une surveillance/observation régulière de la part de la plateforme opérative ou du délégué.

## **2.1 Thèmes nécessitant un encadrement actif (thèmes A)**

### **2.1.1 Mise en œuvre de la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques**

Le RNS coordonne, à l'aide de quatre groupes de travail, la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection contre les cyberrisques (SNPC) à l'échelon des cantons, des villes et des communes.

Dans le domaine des analyses de risques et des mesures de prévention, la deuxième enquête a eu lieu auprès des cantons pour évaluer leurs cyberrisques et des propositions ont été soumises pour leur permettre d'améliorer leurs points faibles. L'instrument permettant d'améliorer la gestion des risques a été adapté et son aptitude testée par trois cantons.

Le groupe de travail *Vue d'ensemble des infractions et coordination de cas complexes inter-cantonaux*, dirigé par fedpol, a été dissous, son travail d'élaboration du concept étant achevé.

Le Conseil fédéral a confié au DFF, à la fin avril 2017, l'élaboration d'une deuxième stratégie pour le SNPC pour les années 2018 à 2022. Celle-ci a été rédigée dans quatre ateliers dirigés par l'organe de coordination de la SNPC. Le RNS a participé à ces ateliers en sa qualité de représentant des cantons. Il a aussi, parallèlement à ces ateliers, discuté des projets de la stratégie avec des représentants des cantons dans le cadre d'un petit groupe de travail et fait part des souhaits de ceux-ci dans les ateliers. Il a en outre commencé, avec un groupe de travail restreint, l'élaboration d'un catalogue de mesures destiné aux cantons pour la mise en œuvre de la SNPC II.

### **2.1.2 Planification de l'exercice du Réseau national de sécurité 2019 (ERNS 19)**

La plateforme opérative et la plateforme politique ont commencé à préparer l'ERNS 19 au début de l'année 2016. Elles en ont choisi le thème et approuvé le concept général. Le 14 novembre 2017 la plateforme politique a adopté le concept détaillé de l'exercice. L'exercice du RNS, auquel la Confédération et les cantons participent, aura lieu en novembre 2019.

### **2.1.3 Terminologie relative à la politique de sécurité**

Le 28 juin 2016, la plateforme opérative a décidé d'inscrire comme thème A dans l'agenda du RNS l'élaboration d'un glossaire des termes relatifs à la politique de sécurité.

#### **2.1.4 Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent**

Le 8 septembre 2016, la plateforme politique a chargé le délégué du RNS d'élaborer un plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent, en collaboration avec les services compétents de la Confédération, des cantons, des communes et des villes. Ils s'appuieront sur le rapport *Mesures de prévention de la radicalisation* du RNS, publié le 4 juillet 2016, ainsi que sur les trois rapports de la task force TETRA et sur le plan d'action de la Suisse pour la prévention de l'extrémisme violent, établi par le Département fédéral des affaires étrangères en avril 2016. La participation des cantons, des villes et des communes dans l'élaboration du plan d'action est garantie, ceux-ci faisant partie intégrante du groupe de suivi stratégique ou des projets partiels. Le plan d'action national a été adopté le 24 novembre 2017 par des représentants de la CCDJP, de la CDIP, de la CDAS, de l'Union des villes suisses, de l'Association des communes suisses et par le chef du DFJP, et il a été présenté lors d'une conférence de presse commune qui s'est tenue le 4 décembre 2017.

#### **2.1.5 Engagement de l'armée en appui aux autorités civiles pour la protection des représentations étrangères**

Selon l'arrêté fédéral du 7 septembre 2015, l'engagement de l'armée en appui aux autorités civiles a été prolongé une dernière fois, afin de trouver une solution transitoire jusqu'à la mise en œuvre du développement de l'armée – mais pas au-delà du 31 décembre 2018. Selon les bases légales modifiées dans le cadre du développement de l'armée, celle-ci sera cependant déjà engagée à partir de 2018 en tant qu'élément effectif de maintien des compétences. Elle n'interviendra plus dans un engagement subsidiaire. L'armée souhaite aussi mettre un terme à cet engagement à la fin 2018 ou, au plus tard, à la fin 2019. Les membres du groupe de travail de la protection des ambassades se sont mis d'accord pour des effectifs réduits pour les années 2018 et 2019. À la fin de l'année 2017, le Conseil fédéral approuvera les chiffres pour l'année 2018.

#### **2.1.6 Concept relatif à la sécurité des minorités nécessitant une protection particulière**

Un groupe de travail composé de représentants de la Confédération, des cantons et des milieux concernés élabore un concept concernant des mesures de protection des minorités particulièrement vulnérables. L'objectif premier est de créer, avec la Confédération et les cantons, un concept de protection adaptable, capable de garantir la protection de ces minorités en fonction de la situation dans les différents cantons et les différentes communes. L'achèvement du concept est prévu au printemps 2018. Une première ébauche du concept a été établie.

### **2.1.7 Mise en œuvre de la stratégie de protection NBC pour la Suisse**

Plusieurs recommandations de la ComABC concernant la situation des prestations NBC de la Confédération et des forces d'interventions cantonales en cas d'événement doivent être clarifiées. La plateforme opérative s'est penchée sur le sujet et a demandé à la plateforme politique la création d'un groupe de travail composé de représentants de la Confédération et des cantons, sous la direction de la ComABC. Celle-ci soumettra en temps voulu un rapport avec des recommandations à la plateforme politique.

## **2.2 Thèmes nécessitant la surveillance de la plateforme opérative ou du délégué (thèmes B)**

### **2.2.1 Domaine informatique**

La plateforme opérative et la plateforme politique ont reçu des informations sur le développement du projet de réseau de données sécurisé (RDS) et sur l'état des lieux des systèmes de communication pour la conduite et l'intervention entre les autorités et les organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS), ainsi que sur les systèmes de transmission de l'alarme et d'information de la population.

### **2.2.2 Surveillance des recommandations de l'ERNS 14**

Le chef du DDPS a chargé l'OFPP d'assurer la surveillance et le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'ERNS 14. Le Conseil fédéral et la plateforme politique doivent être informés régulièrement, mais au moins une fois par année, sur l'état d'avancement des travaux concernant les seize recommandations. Le 13 février 2017, la plateforme politique a pris connaissance du rapport de mise en œuvre établi par l'OFPP.

### **2.2.3 Convention administrative CCDJP/DDPS/ISP**

La plateforme politique a chargé, le 29 août 2017, le groupe de travail de réviser l'annexe de la convention administrative. Il est prévu de la présenter à la CCDJP à l'assemblée de printemps 2018.

## **2.3 Participation du délégué du RNS à d'autres comités et projets**

Le délégué était représenté en 2017 dans les commissions ou projets suivants : l'harmonisation de l'informatique policière suisse (HIP), FITANIA, l'État-major fédéral ABCN, KGSi+, le conseil consultatif de sécurité du canton de Genève, le comité de pilotage de la SNPC, le comité de pilotage interdépartemental *Identification des cyberrisques par la recherche*, la

Commission fédérale de la télématique, coordination des grands exercices (Koordex), le conseil consultatif de la cyberdéfense, le projet de simulateur de conduite.

### **3 Décompte final 2017**

Pour l'année 2017, les dépenses totales s'élèvent à 936 727 francs. La moitié de cette somme est à la charge des cantons.

#### **3.1 Rapport de révision 2017**

L'Inspectorat du DDPS a examiné toutes les pièces justificatives et toutes les factures ont été approuvées conformément aux directives.

#### **3.2 Budget 2018**

Le budget global prévu pour l'année 2018 s'élève à 910 500 francs. Le plafond des dépenses est fixé à 1,1 million de francs. Les ressources existantes n'ont pas permis au RNS de traiter les nouveaux dossiers, notamment le thème de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Pour cette raison, la plateforme politique a accordé, le 29 août 2017, une augmentation de 40 % du taux d'occupation du bureau pour une durée indéterminée. Cela sera inscrit au budget 2018.

### **4 Perspectives 2018**

#### **4.1 Mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent**

La responsabilité de la mise en œuvre des mesures contenues dans le plan d'action national relève principalement de la compétence des cantons, des communes et des villes. Le plan sera ainsi mis en œuvre principalement à l'échelle locale. Dans le cadre du programme d'impulsion prévu, la Confédération peut apporter un soutien financier servant de financement de départ. L'organe de coordination national chargé de piloter le programme d'impulsion et d'assurer la surveillance sera rattaché au bureau du RNS. Dans le cadre des ressources humaines existantes, ce bureau peut proposer un poste à plein temps. Il dépendra donc du soutien technique des conférences cantonales, de l'Association des communes suisses et de l'Union des villes suisses.

#### **4.2 Protection des ambassades**

Le groupe de travail *Protection des ambassades* va poursuivre ses travaux en 2018, afin de définir le futur concept de maintien des compétences et son déploiement (opérationnel).

### **4.3 Exercice du Réseau national de sécurité ERNS 19**

Les préparatifs de l'exercice, notamment du scénario, vont se poursuivre en 2018. Le directeur désigné pourra commencer ses activités à partir du milieu de l'année 2018.

### **4.4 Stratégie nationale de protection contre les cyberrisques SNPC II**

La stratégie nationale de protection contre les cyberrisques SNPC II (2018-2022) sera soumise pour approbation au Conseil fédéral au printemps 2018. La prochaine cyber-landsge-meinde aura lieu le 26 avril 2018. Il y sera notamment question du plan cantonal de mise en œuvre de la SNPC II.

### **4.5 Analyse des forces de sécurité**

La plateforme opérative du RNS a décidé de procéder à une analyse de l'évolution des effectifs des forces de sécurité (privées et publiques). Un mandat en rapport a été signé avec l'institut scientifique ESEHA de l'université de Lausanne. L'analyse sera effectuée en étroite collaboration avec le *Center for Security Studies* (CSS) de l'EPFZ.